

# PHARMACEUTIQUES

Santé, Médicament et Industrie

SPÉCIAL OFFICINE

LES PARIS  
DE LA NOUVELLE  
RÉMUNÉRATION



e-detailing Direct Medica :

TRACABILITÉ

et

EFFICACITÉ

sont au rendez-vous.



Supplément  
au N° 191



## « Les laboratoires seront au rendez-vous »

### Quel rôle les laboratoires pharmaceutiques peuvent-ils jouer dans la mutation en cours du secteur officinal ?

● Les laboratoires ne pourront pas remplacer les institutions et s'engager dans des programmes pérennes à l'échelle nationale. En revanche, ils ont toute la légitimité, le temps, les moyens et les compétences pour mener des expérimentations ponctuelles, au niveau local, en partenariat avec les Agences régionales de santé (ARS) et les pharmaciens. Ils peuvent ouvrir la voie en proposant des projets pilotes qui permettront de tirer de précieux enseignements. Ils auront clairement un rôle de visionnaire, d'amorçage et d'accompagne-

ment du changement, notamment sur le plan de la formation.

### Quelles sont les nouvelles missions du pharmacien dans lesquelles les laboratoires peuvent s'impliquer ?

● Les laboratoires peuvent apporter une réelle valeur ajoutée dans les domaines de la prévention, du dépistage, du bon usage et du "coaching" patient. Ils devront mettre à la disposition des pharmaciens des programmes de formation et des outils spécifiques (tensiomètre, lecteur de glycémie, conseils pratiques sur la prise du traitement, l'environnement de la pathologie ou l'ajustement de la posologie, etc.) pour les soutenir au quotidien.

### Dans quelle mesure vont-ils contribuer à leur financement ?

● Les industriels du médicament,

autant le dire tout de suite, ne pourront pas financer l'intégralité des nouvelles missions. L'idée d'une contribution *via* une énième taxe sur le chiffre d'affaires ferait également mauvais effet. Ils seront prêts à s'investir d'eux-mêmes, à condition qu'on leur laisse le soin de choisir les objectifs, les dispositifs et les partenaires avec lesquels ils veulent travailler. S'il s'agit de favoriser le bon usage et d'améliorer la prise en charge d'un patient cardiaque, diabétique ou hypertendu, les laboratoires seront au rendez-vous. Ils rémunéreront le pharmacien pour le temps consacré à la tâche. Les seuls retours d'expériences leur suffiront amplement.

Propos recueillis par  
Jonathan Icart